

Poursuivre les mises à l'herbe !

Les bulletins "Pousse de l'herbe" débutent pour l'année 2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe pour 14 stations météorologiques du département grâce à la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une vision sur le stade physiologique des prairies pour pouvoir adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage) (tableau 1) ...

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. Cette méthode permet de s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées.

La Source de récupération des données a changé pour 2025. Vous trouverez les informations pour 14 stations.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 23 mars 2025

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 23 mars 2025	Somme de T°C au 23 mars 2024	Moyenne des sommes de T°C au 23 mars depuis 10 ans	Cumul des pluies des 23 derniers jours (en mm)
Canet de Salars	860	283	334	258	82
Colombières	647	312	427		68
Cornus	718	248	361		113
Durenque	812	301	366		52
Huparlac	860	289	335	259	59
Lacroix Barrez	748	327	382	300	48
Laguiole	1 040	242	265	186	47
Millau	807	249	414	327	80
Montlaur	370	435	480	377	63
Peux et couffouleux	830	225	398		155
St Côte d'Olt	380	408	476		52
Salles la Source	578	329	402	319	62
Séverac d'Aveyron	683	309	365		60
Villefranche de Rouergue	333	411	480	394	77

Des conditions climatiques qui ralentissent la pousse de l'herbe:

Les températures des semaines passées, ont ralenti la pousse de l'herbe. Cette tendance semble se poursuivre cette semaine même si les températures devraient être plus douces. Les prévisions donnent pour la semaine des températures moyennes, sans gel pour ce début de printemps et un temps couvert avec du vent. Ces conditions font peu progresser les sommes de températures. L'avance prise sur la moyenne des 10 dernières années se stabilise, la plupart des stations ont entre 3 et 12 jours d'avance, Villefranche de Rouergue et Salles la Source: 3 jours, Lacroix-Barrez et Cannet de Salars : 5 jours, Huparlac : 6 jours, Montlaur : 8 jours et Laguiole : 12 jours. Seule la station de Millau est en retard de 10 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Le cumul moyen de température de la semaine dernière sur le département est de 49 °J, 19°C de plus que la semaine précédente.

Les sommes de températures, au 16 mars 2025, comparées à 2024 présentent un retard entre 3 et 9 jours, 2024 étant une année très en avance.

Les prévisions météorologiques annoncent un temps couvert et des averses pour le début et la fin de semaine, avec des cumuls variables selon les zones.

Mettre à l'herbe !

En zone basse, les 400°J sont dépassés. Au vu des conditions météo, si la portance des parcelles le permet, **Il faut terminer les mises à l'herbe.** A cette période, respecter un délai de retour sur paddock de 30-35 jours pour ne pas épuiser les plantes (stade 2,5 - 3 feuilles pour les ray grass) en jouant avec la complémentation à l'auge et la surface. Anticiper la fin du déprimage. Pour les parcelles de fauches en foin, l'apport d'azote est à réaliser.

Dans les zones de moyenne altitude les 300°J sont atteints, (et les zones avec un comportement similaire), Colombières, Durenque, Lacroix-Barrez, Salles la Source et Séverac d'Aveyron. **Les mises à l'herbe sont à réaliser** y compris pour les systèmes allaitants. Les

prairies permanentes les plus précoces peuvent intégrer la sole de pâturage pour allonger le tour. Attention au piétinement, les conditions humides des derniers jours y sont favorables, décaler la sortie de quelques jours si les sols sont trop humides pour ne pas abîmer les prairies. A cette période, respecter un délai de retour sur paddock de 30-35 jours pour ne pas épuiser les plantes (stade 2,5 - 3 feuilles pour les ray grass) en jouant avec la complémentation à l'auge et la surface.

Pour les parcelles de fauche en foin, l'apport d'azote est à réaliser.

Les zones hautes en altitude, sont aux 250- 300 °J. La mise à l'herbe peut commencer sur les prairies les plus précoces et portantes, si les conditions météorologiques le permettent. Prévoyez un délai de repousse entre 2 pâturages de l'ordre de 30-35 jours en déprimant quelques parcelles de fauches et/ou en complémant les animaux. Les animaux peuvent sortir quelques heures ce qui permet d'assurer une transition alimentaire plutôt longue, d'économiser des stocks et de commencer à créer le décalage de pousse entre les paddocks. En systèmes allaitants, la mise à l'herbe des premiers lots peut débuter (génisses, vaches taries ou de réformes)

Dans les zones de très hautes altitude (> 1 000 m), le stade démarrage de végétation s'approche. Sur les parcelles les plus précoces, la mise à l'herbe peut commencer quelques heures pour assurer la transition alimentaire, mais surtout pour consommer la pousse de cet hiver et donner de la lumière à la prairie afin de favoriser le tallage.

Prévoir une transition alimentaire et une complémentation en minéraux car l'herbe jeune est carencée en sodium, magnésium, cuivre et zinc.

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Pâturage/Déprimage*	Mise à l'herbe/Déprimage*		Début de pousse parcelles bien exposées - verdissement
Prairie permanente fertile et précoce				
Prairie permanente de fertilité moyenne		Début de la mise à l'herbe	Début de pousse	Prairie au repos végétatif
Prairie permanente peu fertile	Début de la mise à l'herbe parcelles bien exposées	Début de pousse - Verdissement	Prairie au repos végétatif	

*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

Tableau 4 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante :

poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

***Alexia DUPAIN,
Conseillère agronomie fourrage, Chambre d'agriculture***